

L'édito

Aménagement du cadre de vie et de l'espace

L'aménagement de notre commune recouvre un ensemble d'actions qui concerne la création d'équipement, l'organisation d'un espace, le développement d'un territoire et la protection des patrimoines culturel et naturel. L'aménagement s'appuie sur des démarches permettant de concevoir et de mettre en œuvre ces actions : celle du diagnostic visant à mettre en évidence une situation actuelle, la planification et la programmation des actions en vue de leur réalisation concrète.

L'urbanisme, le foncier, l'assainissement, la voirie et l'aménagement du territoire représentent un volume de travail important sur notre commune. Il faut prévoir l'évolution du village dans le futur tout en travaillant sur les dossiers en cours. C'est ainsi que la ZAC du Pré Vulin poursuit son évolution depuis le démarrage du projet en 1999 sous la mandature de Daniel Perret.

Ailleurs dans le village, le lotissement Arcade vers Bezaton se remplit, il reste quelques lots disponibles. Le projet d'une salle des fêtes ou des familles est toujours en cours : une étude se réalise sur l'occupation de la salle actuelle et la capacité des salles des communes environnantes afin de déterminer la faisabilité et la capacité de la future salle sur notre village. Ensuite il faudra déterminer le lieu le mieux approprié afin de construire cet équipement. L'ensemble de ces projets structurants génère un grand nombre de réunions afin d'élaborer les projets jusqu'à leur aboutissement. C'est ce qui fait vivre notre village, un village entre ruralité et expansion.

Joël Ponthus
Maire-adjoint à l'Urbanisme.



Aujourd'hui, Polliat c'est 2554 habitants avec une perspective de 2800 habitants à 10 ans. L'essor de notre village doit être accompagné en traitant de manière fondamentale le volet environnemental que ce soit les espaces naturels, la qualité de l'air, de l'eau, des sols. **La sécurité des biens et des personnes est également au centre des nécessaires obligations**

l'espace de vie de tous. L'offre d'habitat doit être phasée dans le temps, multiforme et ainsi permettre un renouvellement permanent. Il doit être également gardé à l'esprit que notre village de Polliat doit

à la fois se renouer sur son centre historique et se développer en périphérie notamment sur le Pré Vulin. L'ensemble à terme devra être un ensemble d'une seule unité, avec une diversité de logements locatifs ou en propriété, assemblage de maisons individuelles, d'habitats intermédiaires groupés et collectifs. Avec vigilance, nous saurons à la fois **respecter les exigences du Schéma de Cohérence Territorial** qui impose une densité minimum de 20 logements à l'hectare en zone constructible pour éviter de consommer trop de foncier agricole et **conserver à Polliat son caractère de ville à la campagne** en ayant fait le pari réussi de mettre en valeur plus de 4 hectares d'espaces verts au Pré Vulin. La coulée verte qui traverse sur un axe nord sud le Pré Vulin, est un véritable trait d'union entre la vie urbaine et l'ouverture vers la plaine de la Veyle, notre ruralité. Un cadre de vie à réussir pour accueillir de nouveaux habitants, des familles, des jeunes et des seniors et conforter l'activité économique de nos commerçants et artisans.

Christian Bernard, Maire

Ça s'est passé...

♦ **2 décembre** > Nos associations Polliatiennes se sont mobilisées pour la réussite du Téléthon



♦ **3 décembre** > Jacqueline Dommange, Maire-adjointe aux solidarités et Christian Charnay responsable du foyer logement, ont lancé pour les résidents une nouvelle activité : prévenir les chutes et bouger ensemble, 12 ateliers de 1h chacun tout au long du mois de décembre.

♦ **16 décembre** > La démolition du Tènement Fontaine commence. Une histoire familiale et commerciale, détaillée dans le magazine municipal de février 2015, se tourne pour céder



la place à un réaménagement urbain de notre cœur de village avec un immeuble de 18 logements.

♦ **6 janvier** > Pour la première fois, le conseil municipal enfants présente ses vœux à la population.



© Bernard Chanel

♦ **21 janvier** > Cross départemental des sapeurs-pompiers. Plus de 700 sapeurs-pompiers réunis à Polliat ce jour-là. Jean Fion a été mis à l'honneur et le chef de corps s'est vu remettre une médaille d'argent par le SDIS.



Polliatis infos

> Nouveaux horaires de la poste à partir du 3 avril 2017 :
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Samedi : de 9h à 12h.

Aménagement du cadre de vie (suite)

L'aménagement du cadre de vie, c'est aussi tout ce qu'on ne voit pas comme l'assainissement. C'est l'entreprise Guillot Travaux Publics qui a été retenue pour les travaux sur notre commune : des travaux de mise en séparatif ont été réalisés chemin de Bezaton, et le lotissement des Platières sera bientôt raccordé. En projet également la rue de l'église. Un réseau séparatif est un réseau d'eaux usées qui collecte séparément les eaux de pluies et les eaux usées domestiques, ce qui permet un traitement plus économique de l'eau potable pour les habitants. Polliat est équipé d'une station d'épuration et d'une lagune. C'est l'agent technique Jacques Bouilloud qui en assure le suivi et l'entretien au quotidien. Un service gratuit proposé par le Conseil départemental de l'Ain, effectue des visites régulières de nos stations pour veiller à la bonne qualité de l'eau. Dernièrement, le Syndicat Intercommunal des Eaux Veyle Reyssouze Vieux Jonc a renforcé le réseau d'eau potable dans le quartier de Champvent. Les travaux financés par le Syndicat ont coûté 77 000 €. La commune a pris à sa charge deux poteaux incendie pour un coût de 4 000 €. Pour finir, notre village compte 1236 abonnés, et 1203 d'entre eux bénéficient de la Télérelève de l'eau.

Tous ces équipements apportent aux Polliatis un cadre de vie de qualité.

Gérard Saint-Sulpice,
Maire-Adjoint à l'Environnement.



L'agenda à suivre...

- 25/03 > Carnaval de l'école. Réservez votre pizza avant le 18 mars à la Flûte Enchantée
- 25/03 > Concert annuel de la Lyre Fraternelle
- 1^{er}/04 > Concert de Musiscope
- 1^{er}/04 > Animation Astronomie (renseignement Médiathèque)
- 16/04 > Banquet des classes et Matefaims le 17

L'actualité éco



Le magasin est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 12h et de 14 à 19h, le mercredi de 9 à 12h et de 14 à 18h30 et le samedi de 9 à 12h.

Un nouveau magasin d'optique sur Polliat avec Les lunettes d'Amandine

Depuis le 30 août a ouvert en centre village le magasin d'optique Les lunettes d'Amandine. La gérante, Amandine Furzac est opticienne de formation et déjà responsable d'une enseigne d'optique sur Marboz depuis 2012. D'abord vendeuse puis responsable de magasin pendant 6 ans à Chalon-sur-Saône, elle explique avoir eu très tôt comme objectif d'avoir un magasin dans un village. La perspective de s'installer sur Polliat, elle l'avait d'ailleurs déjà envisagé pour l'ouverture de son premier commerce. La mise à disposition du local a permis de réactiver ce projet et de le concrétiser.

Les lunettes d'Amandine offre un large choix de lunettes de vue et de lunettes de soleil de différentes marques. Il est également possible de trouver lentilles et loupes. Pour le règlement, il est possible de recourir au tiers payant ou de décaler le paiement. À noter que le magasin peut gérer la partie administrative incluant le renseignement auprès de la mutuelle. Le magasin effectue par ailleurs le montage des verres. Il assure aussi la réparation de lunettes et leur nettoyage dans un bac à ultra-sons. C'est « **l'intérêt du commerce de proximité de pouvoir offrir un service après-vente de qualité** » explique Amandine. Elle est aidée dans l'accueil et le conseil du public par deux salariés: Océane Fernandes, responsable magasin et Thibaut Royer, opticien en formation.

Lydie Clerc, Maire-adjointe à la vie économique

Horaires Mairie

Accueil physique

Lundi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30
Mardi 8 h 30 à 12 h
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h

Accueil Téléphonique

Lundi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
Mardi 8 h 30 à 12 h
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Faites connaître notre *Polliat entre Ville et Veyle* autour de vous. Si vous souhaitez faire paraître des articles, contact mireille.broyer@free.fr
Conception de la newsletter : commission communication
Responsable de la commission : Mireille Broyer

Retrouvez nous sur

• www.polliat.fr
• www.facebook.com/polliat

CRÉATION GRAPHIQUE
Made in Com
by Hervé Goyard
Tél. 09 81 75 59 41
Mars 2017

Actualité événement



Départ de la première étape du Tour de l'Ain cycliste à POLLIAT le 9 août 2017

Vous aimez le cyclisme ?
Vous aimez votre commune ?
Vous avez un peu de temps libre ?
Vous voulez participer à une belle aventure humaine ?
Si vous répondez oui à au moins une de ces questions, il est temps de vous manifester auprès de la mairie de POLLIAT pour faire partie de l'équipe de bénévoles Tour de l'Ain 2017.

Contact : Mairie de POLLIAT
04 74 30 40 21

Éclairage public

Notre commune compte 582 points lumineux (559 en 2015). Pourtant, malgré cette augmentation, la décision d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h a permis une économie de 3000 € en une année (pour rappel : 36 000 € en 2015 / 33 000 € en 2016).

Carte d'identité

Le 21 mars 2017 entrera en vigueur une nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité permettant de répondre aux enjeux de simplification des démarches des citoyens et de sécurisation des documents. Dans l'Ain, 24 mairies seront habilitées à traiter les demandes de titres. Les plus proches sont BOURG-EN-BRESSE, VIRIAT, PERONNAS, MONTREVEL-EN-BRESSE. Les pièces constitutives du dossier restent les mêmes.